#### Analyse du Code Général des Impôts et des sanctions pénales en matière fiscale



#### I) L'ambition de départ

Faire une analyse du Code Général des Impôts pour déterminer :

- l'évolution d'incriminations pénales en matière fiscale, puis
- le type de sanctions privilégiées (amendes, peine d'emprisonnement...),

Et enfin, expliquer cette évolution à partir des données et de nos connaissances.

#### II) Méthodologie

- Les expressions recherchées sont en rapport avec les sanctions ou incriminations pénales, à savoir : « peine »; « prison »; « emprisonnement »; « délit »; « crime ».
- Création du Dataframe avec différentes colonnes : URL, Date, Texte de l'article
  - Dataframe extrêmement volimineux
- Ajout du nouveau code avec 2 méthodes
- Afin d'identifier les endroits où se trouvent les expressions que l'on recherche, il faut utiliser la fonction RegEx

Afin d'analyser la présence des expressions mentionnées précédemment, et surtout la fréquence d'apparition de celles-ci, nous avons utilisé la fonction permettant d'éditer des graphiques :

- Pour ce faire nous avons installé
   « matplotlib » : « pip install matplotlib » et;
- « pandas » : « pip install pandas »

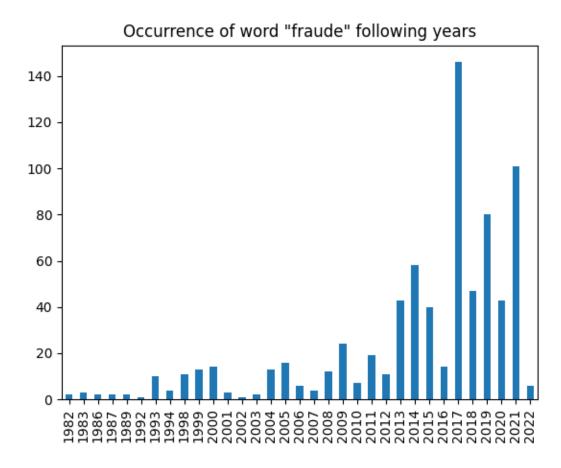
Un graphique est édité pour chaque expression au moyen de la fonction « *sublpolt* » et d'une boucle telle que :

for word in ["prison", "emprisonnement", "peine", "délit", "crime", "fraude"]:

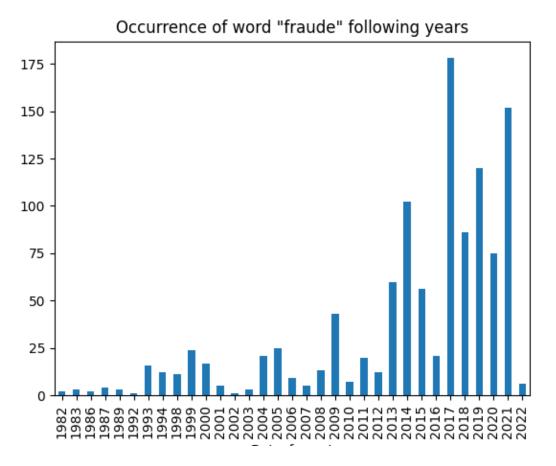
fig, ax = plt.subplots()

```
df = pd.read_csv("Scrap_CGI3.csv")
df["prison?"] = df["Text"].apply(lambda x: x.count("prison") + x.count("Prison"))
df["emprisonnement?"] = df["Text"].apply(lambda x: x.count("emprisonnement") + x.count("Emprisonnement"))
df["peine?"] = df["Text"].apply(lambda x: x.count("peine") + x.count("Peine") + x.count("peines") + x.count("Peines"))
df["délit?"] = df["Text"].apply(lambda x: x.count("délit") + x.count("Délit") + x.count("delit") + x.count("Delit") + x.count("délits") + x.count("Délits") + x.count("délits") + x.count("délits") + x.count("Délits") + x.count("délits")
df["crime?"] = df["Text"].apply(lambda x: x.count("crime") + x.count("Crime") + x.count("crimes") + x.count("Crimes"))
df["fraude?"] = df["Text"].apply(lambda x: x.count("fraude") + x.count("Fraude") + x.count("fraudes") + x.count("Fraudes"))
# print(df["Date"].head(50))
df["Date_format"] = df["Date"].apply(lambda x: re.findall(r"\d{1,2}\s(?:janvier|février|mars|avril|mai|juin|juillet|août|septembre|novembre|décembre)\s\d{4}", str(x))).apply(lar
print(df[df["prison?"] == True]["Date_format"].unique())
for word in ["prison", "emprisonnement", "peine", "délit", "crime", "fraude"]:
   fig, ax = plt.subplots()
   ax.title.set_text(f'Occurrence of word "{word}" following years')
   # df[df[f"{word}?"] > 0][df["Date_format"] != 0]["Date_format"].value_counts().sort_index().plot(ax=ax, kind="bar")
   df[df[f"{word}?"] > 0][df["Date_format"] != 0].groupby("Date_format")[f"{word}?"].apply(sum).sort_index().plot(ax=ax, kind="bar")
   plt.savefig(f"{word}_v2.png")
```

#### Édition des graphiques :



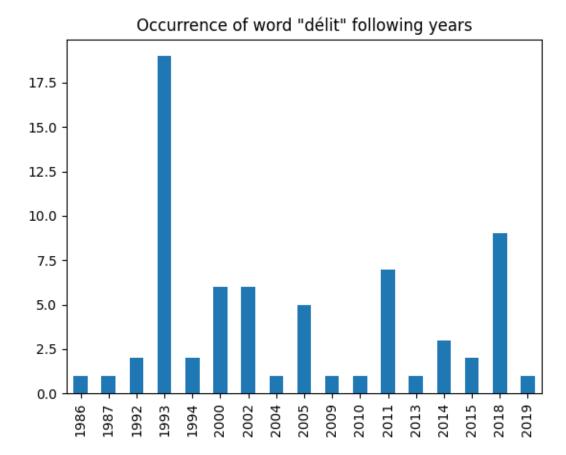
Nombre d'articles du Code Général des Impôts dans lesquels le mot « fraude » apparaît, et leur date d'entrée en vigueur.

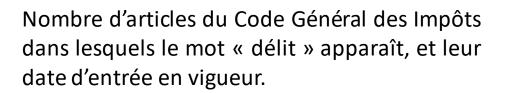


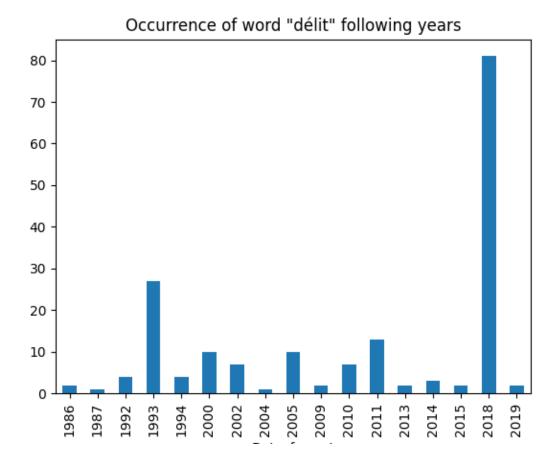
Nombre de mentions du mot « fraude » au sein du Code Général des Impôts, et leur date d'entrée en vigueur.

Hausse significative de la représentation de la notion de « fraude » au sein du Code Général des Impôts :

- En 2009 : Création de la délégation nationale à la lutte contre la fraude qui coordonne la lutte contre les fraudes fiscales et sociales et le travail illégal. Vaste mouvement de lutte contre la fraude fiscale lancé par le gouvernement Fillon.
- En 2013 : LOI n° 2013-1117 du 6 décembre 2013 relative à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière. Création de l' Office central de lutte contre la corruption et la fraude fiscale (OCLCIFF).
- En 2017: La loi de finances rectificative pour 2017 du 28 décembre 2017, entrée en vigueur le 30 décembre 2017, a introduit de nouvelles obligations en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale pour les organismes des secteurs de la banque et de l'assurance, dans le cadre de la mise en œuvre de l'échange automatique d'informations en matière fiscale. La peine encourue pour le délit de fraude fiscale a été augmentée.

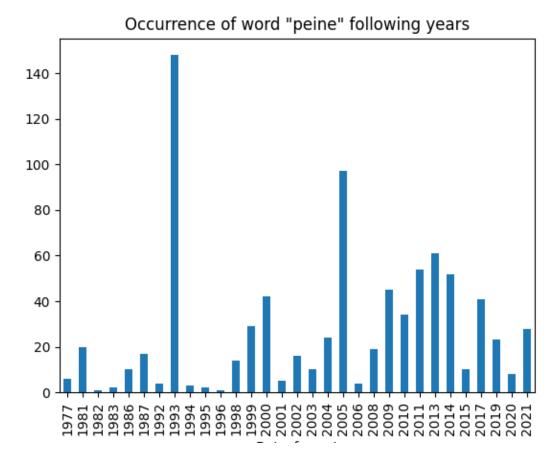


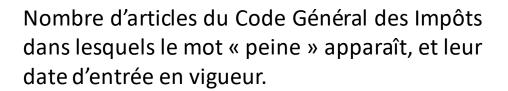


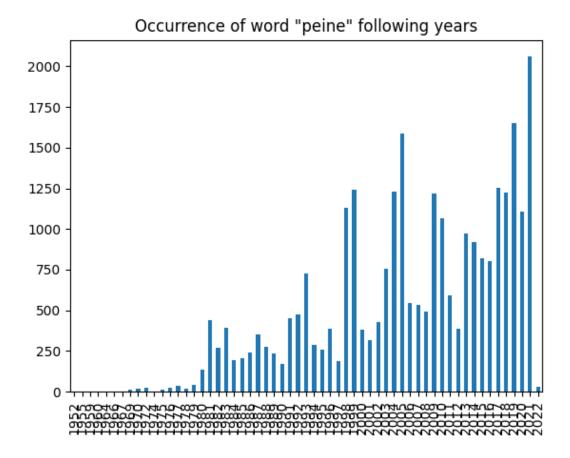


Nombre de mentions du mot « délit » au sein du Code Général des Impôts, et leur date d'entrée en vigueur.

On observe une hausse de la représentation de l'expression « délit » dans divers articles du CGI en 1993 qui s'explique par un vaste mouvement de pénalisation du droit fiscal.





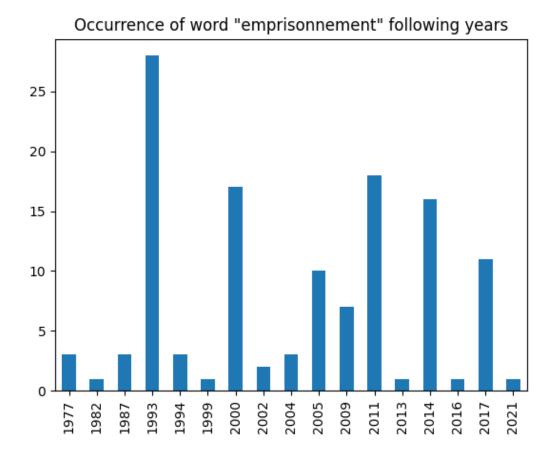


Nombre de mentions du mot « peine » au sein du Code Général des Impôts, et leur date d'entrée en vigueur.

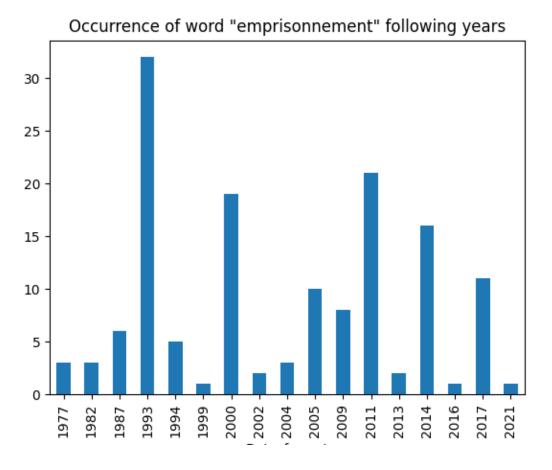
La notion de peine renvoie assurément à la matière pénale, par conséquent, il nous paraissait opportun de choisir ce mot clé pour évoquer la pénalisation du droit fiscal.

On observe que la pénalisation observée à l'aide du graphique précédent est confirmée par le second graphique (hausse en 1993). Cela fait sens puisqu'un délit (mot clé du précédent graphique) est forcément passible d'une peine (mot clé du présent graphique) d'emprisonnement (mot clé du graphique suivant).

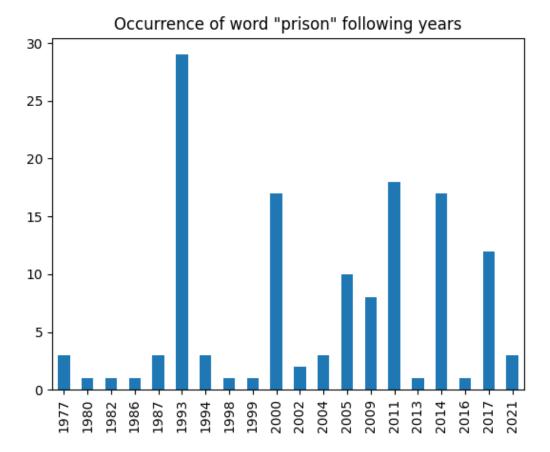
Cela permet de recouper les informations.



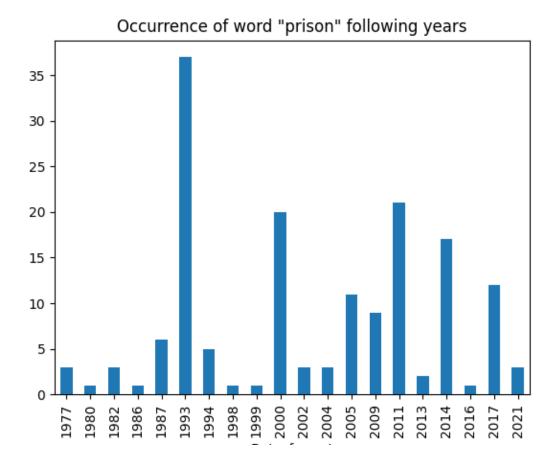
Nombre d'articles du Code Général des Impôts dans lesquels le mot « emprisonnement » apparaît, et leur date d'entrée en vigueur.



Nombre de mentions du mot « emprisonnement » au sein du Code Général des Impôts, et leur date d'entrée en vigueur.



# Nombre d'articles du Code Général des Impôts dans lesquels le mot « prison » apparaît, et leur date d'entrée en vigueur.



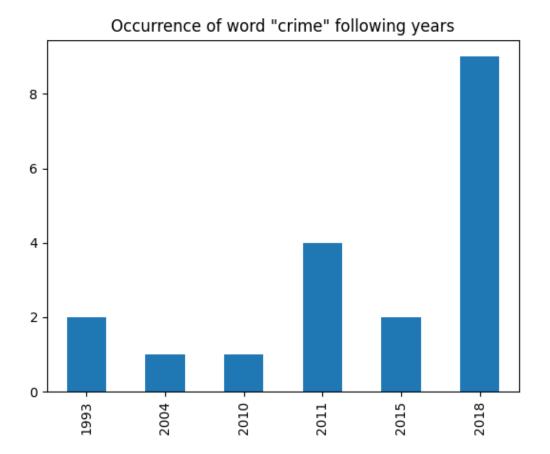
Nombre de mentions du mot « prison » au sein du Code Général des Impôts, et leur date d'entrée en vigueur.

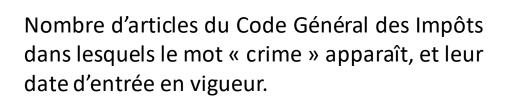
On observe que le nombre d'articles prévoyant des peines d'emprisonnement est bien plus faible que le nombre d'articles prévoyant des incriminations de fraude fiscale.

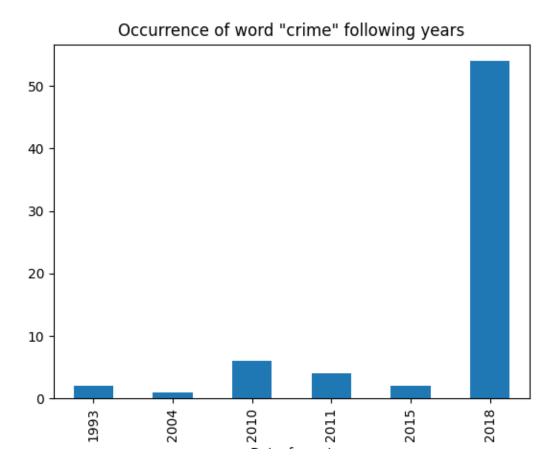
Par exemple, en 2017, près de 140 articles relatif à la fraude sont entrés en vigueur dans le CGI alors que, la même année, seuls 10 articles prévoyant des peines d'emprisonnement sont entrés en vigueur.

En 2016, dans une décision, n° 2016-545 QPC du 24 juin 2016, le Conseil constitutionnel avait rappelé que les amendes et les peines d'emprisonnement devaient être réservés aux au cas les plus graves.

« Le principe de nécessité des délits et des peines ne saurait interdire au législateur de fixer des règles distinctes permettant l'engagement de procédures conduisant à l'application de plusieurs sanctions afin d'assurer une répression effective des infractions. Ce principe impose néanmoins que les dispositions de l'article 1741 ne s'appliquent qu'aux cas les plus graves de dissimulation frauduleuse de sommes soumises à l'impôt. Cette gravité peut résulter du montant des droits fraudés, de la nature des agissements de la personne poursuivie ou des circonstances de leur intervention. »







Nombre de mentions du mot « crime » au sein du Code Général des Impôts, et leur date d'entrée en vigueur.

Enfin, très peu de dispositions du CGI mentionnent l'expression « crime » conformément au principe de nécessité des délits et des peines. Cette notion a fait son entrée dans le CGI en 1993 et au total, moins de 20 articles du CGI mentionnent l'expression « crime ».

On observe qu'en 2018, 8 articles mentionnant « *crime* » sont entrés en vigueur dans le CGI, il s'agit d'articles se référant à des crimes sans rapport à une violation des règles fiscales.

Exemple:

Article 1018A du CGI:

« Ce droit est recouvré sur chaque condamné comme en matière d'amendes et de condamnations pécuniaires par les comptables publics compétents. Les personnes condamnées pour un même <u>crime</u> ou pour un même délit sont tenues solidairement au paiement des droits fixes de procédure. »

1993 ? RAPPORT PARLEMENTAIRE

<u>HTTPS://WWW.ASSEMBLEE-</u> NATIONALE.FR/11/RAP-INFO/I1105.ASP

### N° 1105 ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 6 octobre 1998.

#### RAPPORT D'INFORMATION

DÉPOSÉ en application de l'article 145 du Règlement

PAR LA COMMISSION DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET DU PLAN sur la fraude et l'évasion fiscales

ET PRÉSENTÉ

PAR M. JEAN-PIERRE BRARD,

Député.

--